

(Texte)

Monsieur le président, je suis d'opinion que ces chiffres parlent par eux-mêmes et peuvent nous amener à tirer une conclusion.

Car si l'on permettait aux Canadiens français de s'intéresser davantage à ce qui se produit dans l'ensemble du pays, c'est-à-dire au niveau fédéral, ils seraient alors moins portés à se renfermer dans leur coquille, comme beaucoup le font, à l'heure actuelle, dans la province de Québec. Je suis d'avis qu'on devrait leur permettre un plus grand accès aux emplois fédéraux.

L'an dernier, M. Gordon, le président du National-Canadien—et ce n'est là qu'un exemple pour illustrer l'idée générale que je veux énoncer à la Chambre—déclarait que les Canadiens français comptaient pour une proportion de 11 p. 100 parmi tous les employés du National-Canadien, alors que la population canadienne-française s'élève à plus de 30 p. 100 de la population totale.

En passant, je dois féliciter M. Gordon d'avoir nommé un vice-président de langue française. Cette nomination a plu à tous les Canadiens français, plus particulièrement à ceux de la province de Québec, et nous espérons que le ministre des Transports lui transmettra l'idée que nous aimerions en compter encore un peu plus, et ce, jusqu'à ce que nous ayons obtenu notre juste part.

Par ailleurs, je constate qu'il a ajouté quelques membres au conseil d'administration. A l'encontre des années passées, M. Gordon n'a pas mentionné seulement le conseil d'administration, parce que c'est un peu gênant pour lui. Il a ajouté également les directeurs de secteurs et les directeurs adjoints de Montréal et de la région du Saint-Laurent. Je dois le féliciter pour son habileté et sa ruse à nous faire accepter cet état de choses.

Voilà, monsieur le président, quelques remarques préliminaires que je désirais faire pour illustrer un point. Au fait, nous sommes d'avis que si le gouvernement fédéral voulait bien accueillir la requête que nous lui présentons dans le domaine des transports, puisque c'est celui-là que nous étudions aujourd'hui, nous en serions des plus heureux et ce, non pas que nous veuillons tout régir, car ce n'est pas là le problème, mais puisque nous comptons près de 30 p. 100 de la population totale, nous croyons que nous avons droit à notre juste part et que l'on devrait tenir compte de cette situation.

De plus, lorsque nous étudierons les crédits, poste par poste, nous chercherons à savoir la proportion des Canadiens français qui travaillent dans chaque division, les échelles des traitements, car cela entre justement dans le cadre des attributions de la Commission d'enquête sur le bilinguisme, si nous voulons

[M. Grégoire.]

établir jusqu'à quel point les Canadiens français sont intéressés à participer aux affaires du pays, comme ils devraient le faire, non seulement dans le domaine des emplois, mais également dans ceux des contrats de construction, d'entretien, de réparations et d'achats.

C'est dans ce sens-là que nous allons orienter nos questions au cours de l'étude des prévisions budgétaires.

En résumé, nous sommes d'avis que le ministère des Transports en est un des plus important et permet, au moyen de ses différents organismes, de faire le lien entre les différentes régions, entre les deux grandes races et cultures qui composent ce pays.

Il permet également aux citoyens de notre pays de mieux se connaître. Mais nous aimerions, lorsque nous voyageons dans notre pays, en utilisant des moyens de transports fédéraux, nous sentir chez nous. Et, histoire d'illustrer ma pensée, je me permets de citer un exemple. Lorsque nous voyageons à bord d'un train entre Montréal et Ottawa et qu'il y a deux ou trois chefs de train, il est normal qu'il y en ait au moins un qui puisse s'exprimer en français. De même, lorsqu'un avion part de Montréal pour se rendre à Vancouver et que l'équipage comprend cinq hôtesses de l'air, il n'est que juste qu'il y en ait au moins une qui parle le français. Au fait, on devrait faire en sorte que les citoyens de la province de Québec et les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, puissent se sentir chez eux, non seulement dans la province de Québec, en Ontario, au Manitoba, mais à la grandeur du pays.

Les facilités de transport dont dispose le ministère peuvent aider considérablement à réaliser cet objectif, c'est-à-dire de permettre aux Canadiens français de se sentir chez eux à la grandeur du pays.

Quant à nous, je puis assurer les Canadiens d'expression anglaise que nous allons faire tout notre possible pour leur accorder un chaleureux accueil. Il se peut qu'ils aient à se plaindre de certaines situations, mais je tiens à leur dire que nous allons voir à les corriger et déployer nos efforts afin qu'ils se sentent chez eux lorsqu'ils viendront nous visiter; nous verrons surtout à leur parler dans leur propre langue et à les comprendre, car nous savons que lorsque nous les comprenons, nous les apprécions davantage.

(Traduction)

**M. Fisher:** Monsieur le président, aucun ministère n'intéresse plus directement la population canadienne que le ministère des Transports. Je veux joindre ma voix au concert de félicitations qu'on a adressées au ministre pour sa nomination à ce poste. J'aimerais aussi ajouter que l'ancien ministre,